

CONSEIL REGIONAL DE
L'ORDRE DES EXPERTS
COMPTABLES NORMANDIE

Veille Avril 2025

VEILLE PRESSE - PROFESSION



Vire Normandie - Risques cyber : « Ça n'arrive pas qu'aux autres »

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), jeudi 3 avril 2025

Mardi, une quinzaine de commerçants se sont réunis à la mairie de Vire Normandie pour échanger et partager leurs expériences à propos des cyberattaques. Un fléau qui se répand de plus en plus.

« **À Vire, une entreprise a été touchée : ça n'arrive pas qu'ailleurs.** » L'adjudante-chef Wiart, de la gendarmerie de Vire, alerte. Dans la capitale du Bocagè comme ailleurs, les cyberattaques sont de plus en plus nombreuses. « **Plus d'une entreprise sur deux a déjà subi une attaque en 2023, et une attaque sur quatre aboutit** », affirme David Amar, chargé d'affaires flux au CIC.

« Sensibiliser et informer »

Mardi, la gendarme et le banquier ont échangé avec une quinzaine de commerçants virois, dans le cadre du deuxième « Kfé du commerce » organisé par l'Intercom de la Vire au Noireau (IVN). « **L'idée, c'est de sensibiliser et informer les commerçants et les artisans sur ce sujet qui peut parfois paraître un peu lointain** », affirme Lucien Bazin, vice-président de l'IVN en charge de la politique économique.

La liste des cyberattaques possibles est assez longue : si certaines sont spécifiques au numérique, comme l'hameçonnage par mail ou le rançongiciel, d'autres sont de vieilles combines remises au goût du jour pour l'informatique, comme la fameuse arnaque au président. « **La pire que j'ai vue dans ma carrière concernait plus d'un million d'euros, et l'entreprise s'en est rendu compte longtemps après**, souligne Lucien Bazin, avec sa casquette d'ancien directeur d'agence bancaire. **Ça peut paraître ubuesque, mais ça arrive. Avant de s'en prendre à vous, les fraudeurs étudient longuement votre entreprise.** »

Les paiements dématérialisés sont aussi des points d'attaque pour les arnaqueurs. « **La principale fraude en nombre est celle à la carte bancaire, mais la fraude au virement est en hausse depuis deux ans, tout comme la fraude au conseiller bancaire**, explique David Amar. **Il ne faut jamais donner votre identifiant ou votre mot de passe par téléphone. La banque ne demande pas de valider une opération par téléphone.** »

Alexis Huet, responsable de l'agence d'experts-comptables Soficom à Vire, a également pris la parole pour sensibiliser les commerçants. Son cabinet comptable est « **régulièrement attaqué, parce que nous sommes des cibles privilégiées par notre profession. Mais nous sommes aujourd'hui tellement sécurisés que les fraudeurs finissent par aller voir ailleurs** ». Les entreprises de taille moyenne, moins bien armées, sont aujourd'hui des cibles intéressantes pour ceux qui lancent les cyberattaques.

Baptiste ALLAIRE.



L'adjudante-chef Wiart, de la gendarmerie de Vire Normandie, est intervenue sur les risques liés aux cyberattaques auprès des commerçants. © Ouest-France

Manche - Commerce. À l'occasion des Rendez-vous de la création d'entreprise hier à la Cité de la Mer Ces pièges à éviter quand on décide de lancer son business

Quotidien La Presse de la Manche, vendredi 4 avril 2025

Se lancer dans l'entrepreneuriat est une aventure passionnante, mais semée d'embûches. Entre le manque d'accompagnement, une préparation insuffisante ou des choix stratégiques hasardeux, les erreurs peuvent coûter cher. Heureusement, les experts réunis hier à la Cité de la Mer à l'occasion des Rendez-vous de la création d'entreprise 2025 livrent leurs conseils pour éviter les principaux pièges.

Rester isolé

L'un des premiers dangers pour un créateur d'entreprise est de vouloir tout faire seul. Sylvain Etasse, chargé d'études à la CCI, prévient : « Le piège majeur à éviter, c'est de se lancer sans accompagnement. Il faut s'entourer : CCI, Chambres de métiers, banques, assureurs... Même si l'on souhaite être indépendant, il ne faut pas rester isolé. » Les chiffres parlent d'eux-mêmes : au niveau national, une entreprise accompagnée a un taux de survie de 90 % à trois ans, contre seulement 66 % pour les non-accompagnées.

Sous-estimer les études de marché

Se lancer sans vérifier la viabilité de son projet est une erreur fréquente. « L'étude de marché permet d'analyser la concurrence, d'identifier les opportunités et d'éviter un échec rapide », explique Sylvain Etasse. Enquêter sur les besoins des clients via les réseaux sociaux ou des sondages peut éviter bien des désillusions.

S'immatriculer trop vite

Se précipiter pour officialiser son entreprise peut fermer des portes. Amélie, de BGE, met en garde : « Beaucoup s'immatriculent trop vite et perdent des opportunités d'aides ou de financements. Il faut prendre le temps de bien se préparer. »

Mal choisir son statut juridique

Une mauvaise catégorisation de l'entreprise peut avoir des conséquences coûteuses. Laure Masse, conseillère juridique à la CCI, avertit : « Il faut bien choisir son statut dès le départ. Une erreur peut entraîner des cotisations inadaptées ou des difficultés administratives. Changer de statut ensuite est complexe et coûteux. »

Ne pas s'assurer correctement

L'assurance est souvent reléguée au second plan, ce qui peut s'avérer risqué. « On pense à assurer le matériel, mais pas toujours la personne », souligne Magali, une assureure. « Il faut un interlocuteur de confiance, qui suit le projet de A à Z. Surtout, ne pas multiplier les contacts entre plusieurs assureurs ou banquiers, sous peine de se perdre. »

Un prévisionnel approximatif

L'enthousiasme ne suffit pas, il faut s'assurer que le projet est viable. « Un **expert-comptable** peut aider à réaliser un vrai prévisionnel. Il permet de vérifier la rentabilité et d'éviter un échec financier », conseille Joël Liais, un banquier. Se lancer sur un coup de tête sans plan financier solide est une erreur classique.

Se focaliser sur son savoir-faire

Un entrepreneur doit être polyvalent. Camille Picard, conseillère à la CCI, rappelle que « trop de créateurs pensent qu'être bon techniquement suffit. Or, il faut savoir gérer, acheter, vendre, communiquer... Endosser plusieurs casquettes est indispensable. »

Ne pas avoir de vision

Se lancer par défaut, plutôt que par passion, est risqué. Joël Liais prévient : « Un projet doit reposer sur une vraie motivation, pas sur un simple ras-le-bol professionnel. Les banquiers sentent vite si un entrepreneur croit vraiment en son projet. »

Ewen ROBIN



Hier, à la Cité de la Mer, différents organismes, comme la CCI, étaient là pour aider les futurs entrepreneurs à se lancer. © Ewen ROBIN

Bellême - Un nouveau rendez-vous destiné aux patrons et futurs patrons de très petites entreprises dans le Perche

Le Perche, mercredi 9 avril 2025, 475 mots

Porté par la CCI Portes de Normandie, l'Atelier des entrepreneurs a été inauguré, à Bellême, lundi 31 mars. Plusieurs autres rendez-vous suivront, avec des thématiques pour répondre aux besoins des artisans et commerçants.

Une première soirée. Et un premier succès. L'Atelier des entrepreneurs a été inauguré à Bellême, lundi 31 mars, avec près de 40 chefs de très petites entreprises (moins de 10 salariés). Commerçants, artisans et futurs patrons ont répondu à l'invitation de la CCI de Normandie qui vise avec ce nouveau rendez-vous à générer de l'information et créer un réseau dans la proximité.

Briser la solitude

Objectif affiché : ne plus rester seul. « **Effectivement, ces patrons se sentent seuls** », souligne Noëlle Aguile, conseillère à la création et la reprise à l'antenne de Mortagne de la CCI. « **Ils l'ont formulé durant cette soirée organisée avec une conférence-débat suivie d'un temps d'échange.** »

Leur principale problématique ? « **Ils font tout et oublient où trouver de l'aide. Le temps leur manque. Ils ont le nez dans le guidon !** »

La CCI leur apporte aide et conseil, « **mais toquer à notre porte n'est pas toujours un réflexe. Avec ces rendez-vous, on vient vers eux.** »

L'ensemble du Perche ornais est convié à ces rencontres. « **La CCI est support sur cet Atelier. Des intervenants ont animé le débat et dans la salle les échanges ont été nombreux. C'est une vraie satisfaction.** »

Des intervenants impliqués

Deux jeunes patrons se sont impliqués dans la mise en place de la soirée, ouverte à tous et gratuite. Thierry Viel (Alternative Bâti à Saint-Aubin-de-Courteraie) et Christelle Jupin (RH externalisé). C'est d'ailleurs Thierry qui a animé les échanges, micro en main. Côtés invités, la CCI avait fait appel à Pascal Duboc, **expert-comptable**, Jacques Pichon, artisan-tailleur de pierres, Sylvie Prat, commerçante et Olivier Palmer qui a créé son activité de télépilotage de drones (O dessus du Perche).

« Pas de jugement »

Sylvie Prat, qui tient le Carrefour Contact à Bellême, n'a pas hésité une seconde. Elle sait combien les réseaux sont importants entre professionnels. « **Les idées de chacun, ça compte. Surtout quand le contexte économique ou social est difficile** », assure Sylvie. « **La soirée fut très riche, avec du partage, des échanges et pas de jugement.** »

Ce sentiment de solitude n'est pas une illusion, mais bien une réalité. D'où l'importance à ses yeux de tisser du lien. Mais pas question de sombrer dans le pessimisme. « **Même si 2024 a été dure, on garde espoir. Il faut aller de l'avant ! Toutes les personnes rencontrées ce soir-là sont en attente de telles initiatives, car c'est tout le Perche qui est invité.** »

Les prochaines rencontres devraient se dérouler à Mortagne puis à Rémalard. La question du numérique et des réseaux sociaux devrait être abordée.

Nathalie LEGENDRE



La soirée a été ponctuée d'échanges fructueux entre les intervenants et l'assemblée. © DR